

FONDS
DE PLACEMENT
DU BARREAU
DU QUÉBEC

Le 31 décembre 2020

**Rapport annuel
de la direction
sur le rendement
du Fonds de placement
MARCHÉ MONÉTAIRE
du Barreau du Québec**



Fonds de
placement

TABLE DES MATIÈRES

DANS CE RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU FONDS,
VOUS TROUVEREZ:

Fonds de placement **Marché Monétaire** du Barreau du Québec 3

Le présent rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités gratuitement, sur demande en vous adressant à la Corporation de services du Barreau en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

FONDS DE PLACEMENT MARCHÉ MONÉTAIRE DU BARREAU DU QUÉBEC

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégie de placement

L'objectif du Fonds de placement Marché Monétaire du Barreau du Québec (le « **Fonds Monétaire** ») est de procurer une appréciation du capital à long terme.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Monétaire investit principalement dans des titres de marché monétaire dont des titres de créance de sociétés, des acceptations bancaires et des titres de créance des gouvernements.

Le Fonds Monétaire a été créé le 15 janvier 2018.

Risque

Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Monétaire ou les modifications à celui-ci.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 31 décembre 2020, le Fonds Monétaire a inscrit un rendement de 0,34 %, sous-performant son indice de référence, l'indice des bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada, dont le rendement était de 0,90 % pour la même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est responsable de la gestion pour le fonds marché monétaire.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres de marché monétaire se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernent les prix des actifs et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres de marché monétaire de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres de marché monétaire de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d'abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D'une part, la recherche macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d'établir des prévisions en matière de taux d'intérêt. D'autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés

émettrices. De plus, la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille.

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres de marché monétaire canadiens. Les principaux risques sont reliés aux fluctuations des taux d'intérêt et aux risques de crédit associés aux sociétés émettrices au Canada. Le processus a comme objectif de trouver un équilibre entre le risque et le rendement en utilisant des modèles de risque exclusifs à la fine pointe permettant de mesurer et de bien contrôler les risques quotidiennement.

La gestion du risque n'est pas un élément à part. Elle fait partie intégrante du processus de placement qui consiste à analyser soigneusement les rapports risque-rendement et à veiller à ce que le portefeuille ne prenne pas de risques indus ou non récompensés. Le gestionnaire analyse les risques propres à chaque décision d'investissement.

Résultats des opérations

Après le choc engendré par la pandémie au cours du premier semestre, l'activité économique a fortement rebondi au troisième trimestre, en grande partie grâce à de solides dépenses de consommation, de nombreux ménages ayant bénéficié d'un soutien au revenu grâce à la continuation de la politique budgétaire. La faiblesse persistante des taux d'intérêt a aidé les marchés du logement à rebondir. Cet élan s'est essoufflé au dernier trimestre de l'année, la hausse des cas de COVID-19 et les fermetures ultérieures ayant pesé sur l'activité. Malgré le fort rebondissement au cours du second semestre, la croissance économique est restée inférieure aux niveaux d'avant la pandémie. Toutefois, le sentiment des investisseurs a bondi vers la fin de l'année en réaction aux résultats des élections américaines, et notamment aux annonces qui ont suivi, indiquant une solide efficacité des vaccins. La reprise de la performance des actifs à risque qui s'en est suivie a également contribué à faire monter les taux des obligations gouvernementales à plus longue échéance après avoir atteint un creux en août.

Plusieurs éléments ont contribué à l'amélioration des perspectives de la croissance économique. La politique monétaire est restée accommodante au cours du dernier semestre de 2020. La Fed américaine a annoncé un changement de politique important qui exigerait que l'inflation dépasse durablement son niveau cible avant que la Fed n'augmente les taux d'intérêt. Cela implique une volonté de tolérer une inflation plus élevée, un phénomène qui peut se dérouler sur plusieurs années et qui devrait limiter une augmentation importante des taux d'intérêt à court terme. Les liquidités sont restées abondantes, la Fed n'ayant apporté aucun changement à son programme d'assouplissement quantitatif. La Banque du Canada (BdC) s'est engagée à ne pas augmenter les taux d'intérêt avant 2023 au plus tôt. Elle a également élargi son programme d'achat d'obligations de sociétés et ajusté son programme d'assouplissement quantitatif en déplaçant ses achats vers des obligations à plus longue échéance.

Les taux d'intérêt à court terme sont demeurés ancrés près de zéro au cours du dernier semestre de l'année, tandis que les taux à plus long terme ont subi une pression haussière. Dans l'ensemble, les taux d'intérêt ont clôturé l'année à un niveau nettement inférieur à celui du début de l'année. Le taux des obligations du Trésor à trois mois a

baissé de 161 points de base au Canada et de 152 points de base aux États-Unis en 2020.

Le portefeuille a produit un rendement positif mais a sous-performé l'indice de référence. La maturité moyenne du portefeuille plus courte par rapport à l'indice a nuí à la performance.

L'accélération des cas de virus, le renouvellement des restrictions et les mesures de confinement supplémentaires suggèrent que les chiffres économiques pourraient se détériorer dans les prochains mois. Néanmoins, nous restons optimistes. La mise en place d'un programme de vaccination à grande échelle devrait, à terme, apporter une solution durable à la pandémie. À mesure que les vaccins seront mis en œuvre, les hospitalisations diminueront et réduiront la nécessité de mesures de restriction et de confinement. Même si le virus pourrait continuer à exister, l'allégement des pressions sur les systèmes de santé permettra un certain retour à des activités plus normales. En outre, l'augmentation de l'épargne des ménages, combinée à une demande de consommation refoulée et à une hausse attendue des investissements des entreprises et de la reconstitution des stocks, devrait donner un puissant coup de fouet à la croissance économique au-delà du premier trimestre 2021. Enfin, les décideurs politiques ont jeté des bases importantes pour une longue période d'hébergement et de liquidité, ce qui devrait, selon nous, faciliter une reprise économique solide et continue. Au total, le gestionnaire prévoit une solide reprise économique au second semestre 2021.

Compte tenu de l'amélioration des perspectives économiques, les taux d'intérêt vont probablement augmenter, mais les niveaux élevés d'endettement limitent leur progression. Le gestionnaire s'attend à ce que les taux d'intérêt à court terme restent ancrés à la borne du zéro pendant au moins deux ans. Toutefois, l'amélioration de l'environnement macroéconomique commencera à contraindre les banques centrales à modérer leurs achats d'assouplissement quantitatif avant de signaler que les taux d'intérêt doivent augmenter. Quoi qu'il en soit, la politique monétaire devrait rester globalement favorable.

Opérations entre sociétés apparentées

Le Fonds Monétaire est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les gestionnaires de portefeuille, dont Gestion de placement Connor, Clark & Lunn.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion, de la part du Fonds Monétaire (voir ci-après la section intitulée «Frais de gestion»). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Gestion de placement Connor, Clark & Lunn a effectué des opérations sur titres d'une valeur totale de 2 391 008 \$ en recourant aux services de courtage en placement de la Financière Banque Nationale sans qu'aucune commission ne soit payable à cette dernière en raison de ces opérations. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen indépendant du Barreau du Québec.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Monétaire et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour le dernier exercice.

CAPITAUX PROPRES PAR PART ⁽¹⁾			
	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée ⁽⁴⁾	10,01 \$	10,01 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation			
Total des revenus	0,08	0,18	0,10
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	–	–	–
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,02)	0,04	0,04
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽²⁾	0,02	0,14	0,10
Distributions			
du revenu de placement (sauf les dividendes)	0,04	0,14	0,09
Distributions annuelles totales⁽³⁾	0,04	0,14	0,09
Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée⁽⁴⁾	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ Les capitaux propres sont calculés conformément aux IFRS.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾	10 277\$	7 370\$	8 830\$
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	1 026 951	736 206	882 094
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	0,37	0,37	0,37
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,37	0,37	0,37
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾	-	-	-
Valeur liquidative par part	10,01\$	10,01\$	10,01\$

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables indiquées.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, de même que des retenues d'impôt sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Monétaire sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Monétaire, et ce, au taux de 0,37%. Ces frais sont payables mensuellement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

- Frais de gestion du gestionnaire externe 10%
- Frais du fiduciaire 90%

TOTAL

100,00 %

Tous les autres frais associés au Fonds Monétaire exécutés par le gestionnaire sont assumés par le gestionnaire.

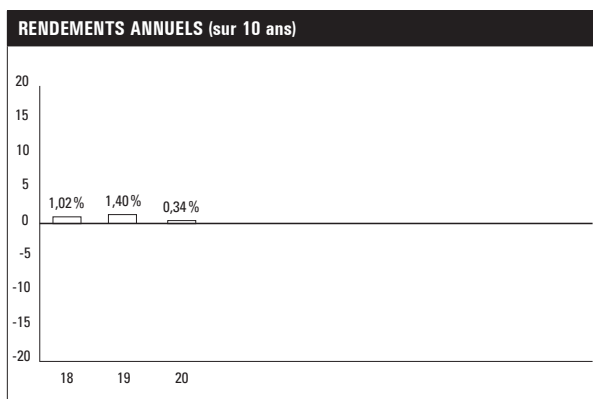
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds Monétaire supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Monétaire et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Monétaire n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds Monétaire pour chacune des périodes présentées et fait ressortir la variation du rendement du Fonds Monétaire d'une période à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.



Comparaison par rapport à l'indice

Le tableau ci-dessous compare les rendements annuels composés historiques du Fonds Monétaire à ceux de son indice de référence, l'indice Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada qui suit de près le rendement des bons du Trésor à 3 mois du gouvernement du Canada. Il est à noter que le rendement du Fonds est présenté après déduction des frais de gestion et d'exploitation, alors que le rendement produit par l'indice ne tient compte d'aucuns frais.

RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds Monétaire	0,34	s.o.	s.o.	s.o.
Indice Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada	0,90	s.o.	s.o.	s.o.

Voir le commentaire de marché et les données sur la performance relative du Fonds Mondial par rapport à son indice de référence dans la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
1 Province de l'Alberta, 0,46 %, 19 janvier 2021	14,0
2 Province de l'Ontario, 0,47 %, 24 février 2021	12,2
3 Banque Royale du Canada, 0,46 %, 8 janvier 2021	9,9
4 Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,47 %, 8 février 2021	9,5
5 Banque de Nouvelle-Écosse, 0,46 %, 5 janvier 2021	8,8
6 Banque de Montréal, 0,47 %, 8 février 2021	8,2
7 Newfoundland and Labrador Hydro, 0,46 %, 21 janvier 2021	7,8
8 Province du Nouveau-Brunswick, 0,46 %, 7 janvier 2021	6,9
9 Province du Manitoba, 0,48 %, 3 mars 2021	6,4
10 Gouvernement du Canada, 0,11 %, 4 février 2021	6,3
11 Banque Toronto-Dominion, 0,47 %, 24 février 2021	6,0
12 Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 0,46 %, 19 janvier 2021	4,9
13 Gouvernement du Canada, 0,11 %, 4 mars 2021	4,0
14 Trésorerie et autres éléments des capitaux propres	-4,9
Total	100,0

* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Monétaire.

RÉPARTITION PAR ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Bons du Trésor - Provinces	52,3
Acceptations bancaires	42,3
Bons du Trésor - Canada	10,2
Trésorerie et autres éléments des capitaux propres	-4,9

TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
10 277 470 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Monétaire. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

- Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Monétaire sur le site Internet www.csbq.ca/fonds; ou
- en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

Corporation de services du Barreau

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

www.csbq.ca

Corporation
de services
Barreau

